

# Délibération du Conseil d'administration Séance du 25 janvier 2024

#### **Présents**

MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE (arrivé au point n°2) et Mmes Edith CHOUTEAU, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.

Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTI-MO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

### Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Christelle TREHET-COLLET Mme Marie Chantal GUILLOT Mme Monique LE BIHAN M. Paul ABLINE

#### Absents excusés

M. Gérald BOUSSICAULT Mme Danielle LANGLOIS Mme Christine CORBILLON

## Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,

M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,

Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale adjointe, Villes des Ponts-de-Cé.

M. Philippe FREMONDIERE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

# POINT N°3 - BUDGET SAAD - OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMNT 2024

Monsieur PAVILLON, Président, rappelle à l'assemblée que l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement en début d'exercice peut, sur autorisation du Conseil d'administration, s'effectuer avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin d'assurer le mandatement des opérations d'investissement en-cours, Monsieur PA-VILLON propose d'ouvrir les crédits suivants qui seront repris au Budget Primitif 2024 :

Le Conseil d'administration est invité à décider :

D'autoriser l'ouverture de crédits, conformément au tableau ci-après.

Accusé de réception en préfecture 049-264901976-20240125-AS-24-01-25-3-DE Date de télétransmission : 26/01/2024 Date de réception préfecture : 26/01/2024

Chapitre - article	Montant ouvert au BP 2023	25% des crédits hors RAR	Vote
Chap 21	5 089.12 €	1 272.28 €	1 000€
Compte 2183 – matériel de bureau / informatique			1 000 €

# Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

